COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 27 avril 2026

Présents : Francis DUPRE (Président), Naïma BARRIZ, Christelle BERC, Dorette ELANGUE ETEME, Solenne POINSOT, Oury SY, Ibrahim BENLARBI, Luc BENOIT, Pascal HANS,

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

FILLOFOOT

Les plateaux de fin de saison sont en ligne dans le module Foot Animation et Loisir.

FOOT A 5

Les plateaux de fin de saison sont en ligne dans le module Foot Animation et Loisir.

COUPE DES YVELINES FUTSAL ERRATUM

FORFAIT

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	**100,00 €**
Non Avisé	**150,00 €**
Forfait en cours de plateau	**200,00 €**

U15F

Samedi 18 avril 2026
Accueil des équipes à 9h00
COSEC Pablo PICASSO - 27 Rue Charles Constantin
MONTESSON

Qualifiées : PLAISROIS FO
Forfait non avisé : FONTENAY LE FLEURY FC